

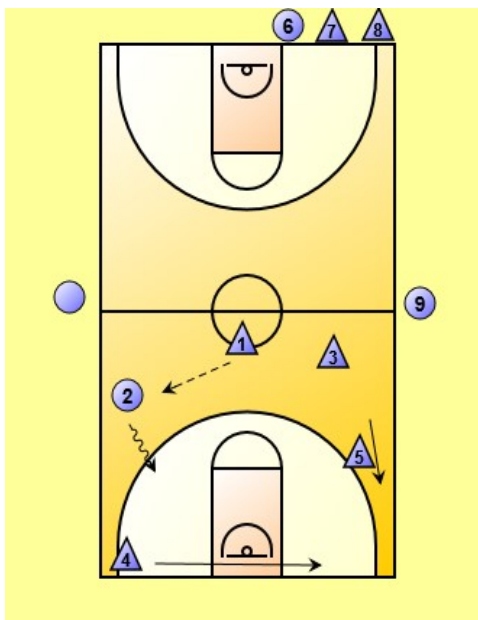
2/6

SI PAS DE POSSIBILITE DE TIR RAPIDE, 2 ORGANISATIONS COLLECTIVES OFFENSIVES POSSIBLE EN FONCTION DU JOUEUR 2 PORTEUR DE BALLE

DANS LA 1ERE SEQUENCE LE JOUEUR 2 ATTAQUE PAR UN DRIBBLE EN DIRECTION DE LA LIGNE DE FOND, LE JOUEUR 4 SE DEPLACE POUR LIBERER L'ESPACE

CHAQUE NUMERO CORRESPOND A UNE SEQUENCE DE JEU

SI SUR UNE SEQUENCE DE JEU IL N'Y A PAS DE POSSIBILITE DE DESTABILISER LA DEFENSE ADVERSE, PAR UN DRIBBLE EN DIRECTION DU PANIER POUR EFFECTUER UN TIR OU UNE FIXATION, LES JOUEURS ENCHAINENT SEQUENCE 1 / 2 / 3 / 4 / 5



1

